



RECOURS MUTATIONS INTER-ACADEMIQUES 2021 MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2021

FNECFP FO

SNFOLC

Syndicat National FO des Lycées et Collèges

FAITES SUIVRE VOTRE DOSSIER **PAR LE SNFOLC**



LA BONNE CARTE



Je ne suis pas satisfait de mon résultat aux mutations inter-académiques, je fais un recours

- ▶ Demande d'annulation
- ▶ Demande d'affectation hors délai
- ▶ Demande de révision d'affectation
- ▶ Demande d'informations supplémentaires sur l'ensemble de mes vœux non satisfaits

Je contacte le syndicat pour rédiger mon recours. Chaque recours doit aboutir à une réponse de l'administration et des révisions d'affectation pourront être prononcées par le ministère.

Je participe au mouvement intra-académique, je demande conseil au SNFOLC

- ▶ mon dossier sera suivi à chaque étape du processus pour que tous mes vœux, tous mes points (barème) auxquels j'ai droit soient pris en compte.
- ▶ je serai accompagné et défendu si je souhaite faire un recours
- ▶ mieux connaître les règles du mouvement interacadémique
- ▶ m'assurer que mes droits sont respectés
- ▶ réunir toutes les bonnes pièces justificatives
- ▶ pour les stagiaires et les participants obligatoires : éviter le risque d'être muté(e) n'importe où si mes vœux n'ont pas été formulés correctement, etc.

Pour ne commettre aucune erreur et définir la meilleure stratégie possible, contactez-nous :

Permanences

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN SUIVI PERSONNALISE DE VOTRE DOSSIER.

Nous contacter

FNECFP FO
SNFOLC

07 86 12 16 62 • snfolc59@wanadoo.fr